



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

artisans

Question écrite n° 35326

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la place significative des chambres consulaires dans le domaine industriel et commercial. Ainsi, les chambres de métiers et de l'artisanat participent à l'animation du monde économique des territoires et gèrent 70 CFA formant ainsi près de 80 000 apprentis par an. Pourtant, le rapport Queyranne recommande de supprimer en deux ans les aides au départ des commerçants et des artisans. Aussi elle souhaite savoir si elle envisage de suivre les préconisations du rapport Queyranne sur ce point précis, étant précisé qu'une inquiétude légitime s'est faite jour chez les acteurs concernés.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35326

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8294

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)